

Bac: le ministère réfléchit à une numérisation des copies

Paris, 5 juil. 2018 (AFP) -

Dans la perspective de la future réforme du baccalauréat, le ministère de l'Education réfléchit à une numérisation des copies de l'examen, qui présenterait des gains économique et de sécurité.

"On entame cette réflexion, il faut profiter de la réforme pour la mener", a-t-on indiqué jeudi à l'AFP, confirmant une information du Figaro.

Le gouvernement a annoncé cet hiver une réforme du bac pour 2021, l'examen ne comptera plus que quatre épreuves écrites: le français en Première, deux épreuves dites de spécialité après les vacances de printemps en Terminale, et la philo fin juin. Un grand oral, d'une durée de 20 minutes, se déroulera également fin juin.

La réduction des épreuves écrites au bac permettra de faciliter l'éventuelle numérisation des copies, souligne-t-on au ministère. Celle-ci présenterait plusieurs avantages: elle limiterait les coûts en simplifiant la logistique, puisque les professeurs n'auraient plus à aller chercher dans un centre d'examen les copies qui seraient scannées dans un serveur.

La numérisation permettrait aussi de brasser davantage les copies au moment de leur répartition entre les correcteurs. Elle aurait aussi un intérêt en terme de sécurité, en éliminant les possibilités de vols ou pertes.

Cette semaine par exemple, 33 élèves de sciences économiques et sociales (SES) ont dû repasser à Chartres l'épreuve sur laquelle ils avaient déjà planché le 21 juin après le vol de leurs copies dans le véhicule d'un enseignant.

La numérisation des copies n'est pas un phénomène nouveau, rappelle-t-on au ministère. Elle a été déployée dès 2011 dans des lycées français de l'étranger, où elle s'est depuis généralisée. Elle est également utilisée en métropole pour quelques options et langues rares.

ito/mig/nm

Afp le 05 juil. 18 à 11 41.